

**La Ville de Smooth Rock Falls**  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
**Règlement sur les frais de permis de construction**  
**Date: Le 17 octobre 2022**

**PRENEZ AVIS** que le conseil de Smooth Rock Falls tiendra une réunion publique virtuelle pour examiner un nouveau règlement proposé sur les frais de permis de construction en vertu de l'article 7 de la Loi sur le code du bâtiment.

**RÉUNION PUBLIQUE**

Date: Le 17 octobre 2022

Time: 18 H

Where: Webinaire Zoom

**OBJET ET EFFET** la Ville de Smooth Rock Falls propose d'adopter un nouveau règlement sur les frais de permis de construction à la suite d'un examen des frais de permis de construction en vertu de l'article 7(6) de la Loi sur le code du bâtiment.

L'effet sera d'augmenter la structure tarifaire existante et d'introduire de nouvelles redevances pour les demandes de permis de construire. Des informations seront fournies lors de la réunion sur les coûts estimés de l'application et de l'administration de la Loi sur le code du bâtiment, le montant des frais proposés et la justification de la modification (et/ou de l'imposition) des frais.

**TOUTE PERSONNE** peut assister à la réunion publique et/ou faire des déclarations écrites ou verbales en faveur ou en opposition aux frais proposés.

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES** relatives aux frais proposés sont disponibles en dirigeant Devon Staley, « RSM Building Consultants » par courriel [devon@rsmbuildingconsultants.com](mailto:devon@rsmbuildingconsultants.com). Une copie du nouveau règlement de construction proposé sera disponible à l'ordre du jour des conseils, disponible en ligne le 14 octobre 2022 à <https://townofsmoothrockfalls.civicweb.net/portal/>

**Daté à la ville de Smooth Rock Falls** ce 13 septembre 2022

Yvan Marchand, Directeur Administrative  
La Ville de Smooth Rock Falls  
142 avenue Première  
SMOOTH ROCK FALLS ON P0L 2B0

